

Communauté de Communes  
AVALLON-VÉZELAY-MORVAN

Compte-rendu  
du Bureau Communautaire  
Vendredi 12 juin 2015  
Au siège de la CCAVM

Le 12 juin 2015, à 14 heures, le Bureau Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la CCAVM sous la présidence de Monsieur Pascal GERMAIN.

**11 Conseillers Communautaires présents** : Hubert BARBIEUX, Gérard DELORME, Pascal GERMAIN, Didier IDES, Gérard LACOMBE, Philippe LENOIR, Jean-Louis MICHELIN, Gérard PAILLARD, Noëlle RAUSCENT, Nicolas ROBERT (arrivée à l'OJ n° 3) et Joël TISSIER.

**5 Conseillers Communautaires excusés sans avoir donné un pouvoir de vote** : Jean-Michel BEAUGER, Christian GUYOT, Bernard RAGAGE, Olivier RAUSCENT et Sylvie SOILLY.

Date de la convocation	4 juin 2015
Conseillers Communautaires en fonction	16
Conseillers Communautaires présents	11
Conseillers Communautaires excusés sans avoir donné un pouvoir de vote	5

**Secrétaire de séance** : Gérard DELORME.

- ✓ Le Président souhaite la bienvenue à tous les Conseillers Communautaires présents et présente les excuses susvisées.
- ✓ Le Président propose que les votes prévus lors de cette réunion se fassent à main levée pour les points inscrits à l'ordre du jour, sauf, si au moins 1/3 des membres de l'assemblée s'y opposaient pour un ou plusieurs dossiers, il serait procédé à un vote à bulletins secrets : **aucune objection n'est formulée.**
- ✓ Le Président rappelle que les Bureaux Communautaires sont des séances publiques mais que le public n'est pas autorisé à intervenir.
- ✓ Le Président rappelle aux Conseillers qui, éventuellement, quitteraient la séance avant son terme, de bien vouloir le signaler afin d'assurer la validité des délibérations.
- ✓ Le Président rappelle l'ordre du jour qui ne suscite aucune observation.

#### **O.J N° 1 : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU MERCREDI 20 MAI 2015**

Aucune remarque n'étant formulée, **le compte-rendu est adopté à l'unanimité.**

#### **O.J N° 2 : OPÉRATION GRAND SITE DU VÉZELIEN**

**Avenant n°1 du marché de prestations intellectuelles « élaboration du programme d'actions de l'Opération Grand Site du Vézélien »** : Fabrice PENASSE, Chargé de mission « Opération Grand Site du Vézélien », rappelle que le marché de prestations intellectuelles « élaboration du programme d'actions de l'Opération Grand Site du Vézélien » a été attribué au cabinet d'études « La Fabrique du lieu sise 45750 SAINT-PRYVÉ/SAINT-MESMIN » pour un montant de 74 000,00 euros HT. Il explique, qu'à la demande des services de l'État, il a été nécessaire de présenter l'avancement du projet à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) en étant assisté par le cabinet d'études. Compte tenu que cette prestation n'était pas comprise dans le marché (préparation et présentation), le Président propose au Bureau Communautaire de délibérer pour l'autoriser à conclure l'avenant n°1 avec ledit cabinet pour un montant de 1 050,00 euros HT, soit une augmentation de marché initial de 1,42%.

**Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE le Président à conclure l'avenant n°1 avec ledit cabinet pour un montant de 1 050,00 euros HT, soit une augmentation de marché initial de 1,42% selon les explications exposées en cours de séance.**

#### **O.J N° 3 : PRÉPARATION DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2015**

Le Président expose les différents points qu'il va mettre à l'ordre du jour de la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le mercredi 24 juin prochain à 18 heures 30 à la salle des fêtes de MAGNY :

- ✓ Les rapports annuels d'activités 2014 (accueil de loisirs intercommunal « les Zoulous » à CHÂTEL-CENSOIR, accueil de loisirs intercommunal « 1, 2, 3...soleil » à AVALLON, rapport global, gestion des

déchets ménagers, Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées et Service public d'assainissement non collectif),

- ✓ L'élection des délégués au collège des élus du Conseil d'Administration de l'Office de tourisme de VÉZELAY,
- ✓ L'avenant n° 1 au marché de collecte des ordures ménagères résiduelles pour la zone 2 (ex-CCMV) : **avis favorable de principe à l'unanimité**,
- ✓ Projet éolien sur la commune de PROVENCY (*réf. : avis du Bureau Communautaire du 20 mai 2015*),
- ✓ Transformation d'un poste d'ingénieur en un poste d'attaché, catégorie A : **avis favorable de principe à l'unanimité**,
- ✓ Modification de la durée hebdomadaire de travail du poste d'Agent d'entretien « service ménage » : **avis favorable de principe à l'unanimité**,
- ✓ Répartition du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales : le Président expose les trois options possibles de la répartition et explique qu'il proposera l'option n° 2 (montant dérogatoire minimal du reversement par les communes à la majorité des 2/3 dans la limite de 30%) : **avis favorable de principe à une large majorité (10 voix pour et une voix contre)**,
- ✓ Décision modificative.

<b>O.J N° 4 : INFORMATIONS DIVERSES</b>
---

Les membres du Bureau Communautaire échangent sur la présentation de Mairie-Conseils sur le thème des « Communes Nouvelles » (*réf. : réunion du jeudi 11 juin 2015*).

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 30.**

2015-3	Avenant n°1 du marché de prestations intellectuelles « élaboration du programme d'actions de l'Opération Grand Site du Vézélien »
--------	---